

ESPACE pro

NOUVELLE FONCTIONNALITÉ EXCLUSIVE

| Avance d'arrêt de travail |

SIMPLIFIER votre exercice
et **GAGNER** du temps en quelques clics

Le nouvel Espace pro résulte de la fusion du compte ameli et de votre Espace pro. Les utilisateurs du compte ameli et de votre Espace pro gardent le même mode d'accès que jusqu'à présent (login/mot de passe) et les mêmes services qu'auparavant.

SÉCURITÉ SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

AVIS D'ARRÊT DE TRAVAIL | en 5 clics

40 sec.
en moyenne
suffisent

Ce service vous permet de saisir en ligne un avis d'arrêt de travail et de l'adresser de manière sécurisée directement au service médical dont dépend votre patient.

SIMPLE, SÉCURISÉ ET RAPIDE GRÂCE À LA RÉDACTION ASSISTÉE

Données administratives **pré-remplies**

Menus déroulants pour choisir le motif d'arrêt de travail adapté

Suggestions de durée pré-remplies pour **19 pathologies** (données modifiables pour s'adapter aux cas particuliers que vous aurez identifiés)

BON À SAVOIR

Pour chacune des 19 pathologies renseignées, lorsque vous recommandez une durée d'arrêt de travail identique à celle proposée par le référentiel, vous pouvez prendre appui sur cette durée pour argumenter l'arrêt de travail auprès de votre patient.

BON À SAVOIR

Le feuillet entreprise reste sous format papier. Vous n'avez pas à remplir les champs liés à l'entreprise et votre patient reste libre de l'envoyer ou non. Vous pouvez au choix télétransmettre l'avis d'arrêt de travail (option recommandée) ou imprimer l'ensemble des volets et suivre la procédure classique d'un certificat papier.

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Identification de l'assuré pré-remplie sur le troisième feuillet, que vous lui remettez après l'avoir imprimé.

Confidentialité des données :

L'accès aux données médicales est strictement réservé au service médical de la caisse. Le service administratif a uniquement accès aux renseignements permettant de payer les indemnités journalières de votre patient. Les fonctionnalités de ce service ont reçu l'avis favorable de la CNIL.